



Chantiers de Jeunes *Provence Côte d'Azur*

**Pour construire ses loisirs
Toute l'année..**

**ÉTÉ
2019**



**De
13 ANS
à
17 ANS**

18 SÉJOURS



**5 LIEUX DE
CHANTIERS
DIFFÉRENTS**

UN PROJET

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre. Nous donnons à tous, les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animation amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

UN CONTRAT

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

UNE JOURNÉE TYPE



Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes partent seuls faire les courses. A leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10 h 30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 19h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc.).

TOUS NOS SÉJOURS

LE FORT ROYAL DE L'ÎLE STE MARGUERITE À CANNES

- du 08 au 20 juillet 2019
- du 22 juillet au 03 août 2019
- du 05 au 17 août 2019
- du 19 au 31 août 2019

LE MOULIN À HUILE DE DRAP

- du 08 au 20 juillet 2019
- du 22 juillet au 03 août 2019
- du 05 au 17 août 2019
- du 19 au 31 août 2019

LE MOULIN DE SAINT CASSIEN DES BOIS À TANNERON

- du 08 au 20 juillet 2019
- du 22 juillet au 03 août 2019
- du 05 au 17 août 2019
- du 19 au 31 août 2019

LES CANAUX DES CANEBIERS À MOUANS- SARTOUX

- du 08 au 20 juillet 2019
- du 22 juillet au 03 août 2019
- du 05 au 17 août 2019
- du 19 au 31 août 2019

SENTIERS D'ACCÈS AUX GALERIES À NEIGE ET MERVEILLES DANS LE PARC DU MERCANTOUR

- du 08 au 20 juillet 2019
- du 05 au 17 août 2019

PARTICIPATION DEMANDÉE

Pour tous les adhérents : 442 euros

Pour les adhérents réguliers de la Région : 325 euros

Tarifs dégressifs pour les Cannois : de 104 euros à 234 euros

Pour les structures : 585 euros

LES LIEUX DE CHANTIERS

LE FORT ROYAL DE L'ÎLE STE MARGUERITE

EFFECTIF : 16 jeunes

SITUATION :

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVII^{ème} siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



MODE DE VIE :

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Ils sont logés dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



LE CHANTIER :

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager différentes parties du Fort (caladage, rejointoiement, rénovation intérieure...).

ACTIVITÉS :

Les activités de l'après-midi sont principalement axées sur la mer (catamaran, kayak de mer, baignade,...), des animations sont organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.

C
A
N
N
E
S

LES LIEUX DE CHANTIERS

LE MOULIN À HUILE DE DRAP

EFFECTIF : 15 jeunes.

SITUATION : Le moulin se situe sur la commune de Drap, à une dizaine de kilomètres de Nice. Terre d'agriculture, la ville de Drap possède un moulin à huile de type génois, comme ceux de l'ancien comté de Nice. Il est entré dans le patrimoine historique de Drap en 1946 et est le seul moulin à huile à force hydraulique encore en fonctionnement en France.

D

R

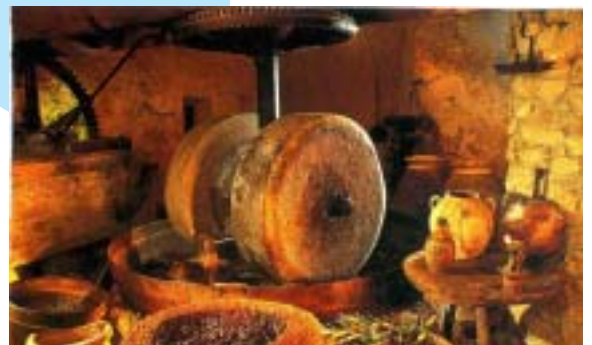
A

P

MODE DE VIE : Les jeunes participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout).

LE CHANTIER : Il s'agit de préserver un patrimoine historique. Ce chantier consistera à remettre en état la pièce de l'alam-bic, d'effectuer des travaux sur le parvis et reprendre la pergola en charpente et couverture traditionnelles.

LES ACTIVITÉS : Les activités de loisirs sont principalement axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T., canyoning, kayak, baignade...), mais aussi sur diverses animations organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



LE MOULIN DE ST CASSIEN DES BOIS

EFFECTIF : 15 jeunes

SITUATION : Le moulin de St Cassien des Bois se situe sur la commune de Tanneron, à 23 km de Fayence. Tanneron s'étend sur 5396 ha et comprend 1200 habitants.

Une des particularités de la commune est de posséder 22 hameaux, dispersés pour l'essentiel sur le versant nord-est du massif.

Le moulin de St Cassien des bois est situé à proximité de deux bâtis majeurs, datant sensiblement de la même époque : la chapelle de St Cassien des bois, construite au XIIème siècle, et la Tour Quadrangulaire de St Cassien, ruine d'un ancien château fortifié, édifiée au XIème siècle.

MODE DE VIE : Les jeunes participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout).

LE CHANTIER : Il s'agit de préserver un patrimoine historique. C'est un bâti original, avec un canal intégré à la bâtisse. Les travaux consistent à réappareiller des différents murs de la bâtisse entamés les années précédentes avec la pose de poutres, de charpentes et la réalisation de la toiture.

LES ACTIVITÉS : Elles sont principalement axées sur la découverte de l'environnement naturel par le biais d'activités sportives et de plein air (canyoning, escalade, randonnée, VTT...) mais aussi sur diverses animations organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



LES CANAUX DES CANEBIERS

M
O
U
A
N
S

S
A
R
T
O
U
X

EFFECTIF : 15 jeunes

SITUATION : Les canaux sont situés sur la commune de Mouans-Sartoux. Ils commencent à la jonction de la rivière la Mourachone et de la source de la Foux et se déroulent sur près de trois kilomètres jusqu'au bout de la plaine des Canebiers. Ils servaient autrefois à irriguer la plaine composée de multiples parcelles de jardins ouvriers.

MODE DE VIE : Les jeunes participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout).

LE CHANTIER : Dans la continuité des travaux effectués ces dernières années, au terme du projet de raccordement et de remise en état de l'ensemble des canaux, il s'agira d'aménager les berges des canaux en utilisant des techniques traditionnelles.

LES ACTIVITÉS : Les activités de loisirs sont principalement axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T., canyoning, kayak, baignade...), mais aussi sur diverses animations organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



SENTIERS D'ACCÈS AUX GALERIES Á NEIGE ET MERVEILLES

EFFECTIF : 12 jeunes

SITUATION : Le hameau de la Minière de Vallauria, géré par l'association Neige et Merveilles, est situé à 1400 m d'altitude, aux portes de la Vallée des Merveilles, entre St Dalmas de Tende et Castérino. Depuis plusieurs années, différents chantiers sont consacrés à l'aménagement de la mine et de ses abords en vue d'une future ouverture au public.

MODE DE VIE : Les jeunes sont hébergés dans les locaux de Neige et Merveilles. Ils participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activité... Ils ont la responsabilité de faire les repas eux mêmes, en tenant compte des denrées mises à leur disposition et en concertation avec l'ensemble du groupe.

LE CHANTIER : Cette année, le chantier consistera à effectuer différents travaux sur le sentier donnant accès aux galeries souterraines afin d'améliorer le confort de la marche et assurer la sécurité du public.

LES ACTIVITÉS : Les activités sont axées principalement sur la découverte des sites archéologiques et du parc du Mercantour, ainsi que sur la pratique de sports liés à la montagne, mais aussi sur diverses animations organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



INDISPENSABLE : Duvet chaud + Bonnes chaussures de montagne.
Carte d'identité (passage par l'Italie) + Attestation de sortie de territoire

COMMENT S'INSCRIRE

Une réservation téléphonique est préférable. Vous avez un délai de 5 jours pour nous faire parvenir votre fiche d'inscription, l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes.

Nous vous confirmerons alors l'inscription par courrier ou par mail en y joignant notre projet éducatif et les pièces à compléter pour votre dossier : fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale.

Le solde de votre participation devra nous parvenir **30** jours avant le début du stage (sans quoi votre réservation ne serait plus prioritaire) avec un certificat médical «*de non contagion, d'aptitude à la pratique des sports de plein air et d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires*». Vous recevrez alors une «feuille de route» vous donnant toutes les informations complémentaires (*heures de rendez-vous, affaires indispensables...*).

Règlement par chèque à l'ordre de **Chantiers de Jeunes P.C.A.**

Les **chèques vacances** sont acceptés.

Pour les **aides aux vacances de la C.A.F.**, nous consulter.

L'ADHÉSION

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros .

RÉDUCTIONS

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents réguliers de la région PACA et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (sur présentation du quotient familial fourni par la C.A.F., ou à défaut de l'avis d'imposition).

ANNULATIONS

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable. Moins de **30** jours avant le début du stage le montant des arrhes sera retenu (le cachet de la poste faisant foi). Arrivées tardives et départs anticipés ne font l'objet d'aucun remboursement.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

RÉGLEMENTATION

Tous nos séjours sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

AGRÉMENTS

Notre association est agréée «jeunesse et éducation populaire» par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et «association de défense de l'environnement» par le Ministère de l'Environnement.

ENCADREMENT

Les directeurs et animateurs sont brevetés, leur rôle est d'aider à organiser tous les moments de la journée. Ils veillent à la sécurité morale et physique des jeunes.

ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités.

TARIFS

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

.....

Profession :

N° tél :

E-Mail :

autorise mon fils, ma fille :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

N° tél :

E-Mail :

à participer aux activités organisées par les Chantiers de Jeunes

et je l'inscris au séjour de :

du : au :

Pendant ce séjour vous pourrez me joindre :

.....

Tél :

Je souscris aux conditions générales. J'autorise les organisateurs à faire prodiguer les soins médicaux et chirurgicaux éventuellement nécessaires. Veuillez trouver ci-joint le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et 50 % du prix du séjour à titre d'arrhes.

J'autorise les C.J.P.C.A à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de présentation et de promotion des chantiers bénévoles

OUI NON (rayer la mention inutile)

Signature des parents :

Pourquoi je veux participer à ce chantier ?

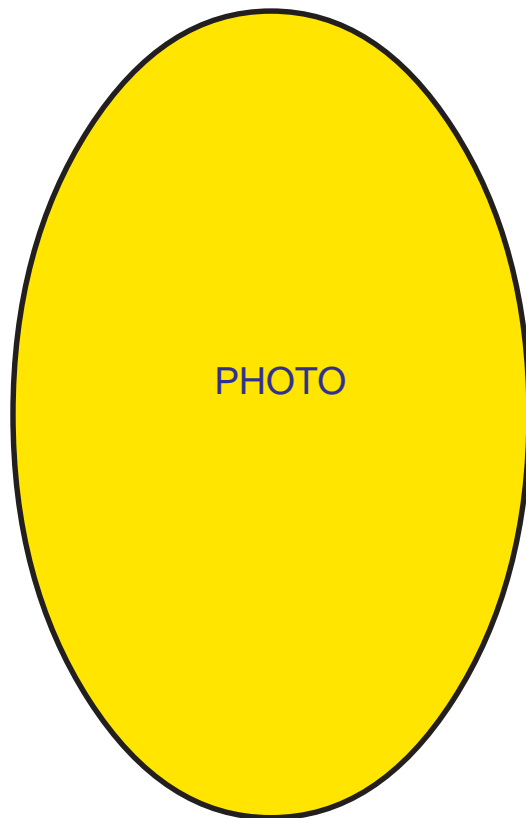
.....

.....

J'ai pris connaissance du contrat que les Chantiers de Jeunes passent avec moi (5h00 de chantier et vie collective, voir projet de l'association) et je m'engage à participer à sa mise en oeuvre lors de mon séjour.

Signature du participant :

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations que nous détenons en vous adressant au secrétariat des C.J.P.C.A.





*Vous détenez à présent toutes
les informations nécessaires.
Il ne reste plus qu'à vous inscrire
le plus rapidement possible.*

*Chantiers de Jeunes
Provence Côte d'Azur
7, Avenue Pierre de Coubertin
06150 Cannes la Bocca
Tel: 04.93.47.89.69.
Site: www.cjpca.org
E-mail: cjpca@club-internet.fr*

